**ANNEXE 2 – informations principales relatives à la relation de travail du salarié appelé à travailler à l’étranger**

Ces informations sont a délivrées au salarié exerçant habituellement son activité professionnelle en France et appelé à travailler à l’étranger pour une durée supérieure à quatre semaines consécutives.

**Article 1 - Pays dans lesquels le travail à l'étranger est effectué et la durée prévue**

Pays : […]

Durée prévue : […]

**Article 2 – Devise servant au paiement de la rémunération**

Devise : […]

**Article 3 – Eventuels avantages en espèces et en nature liés aux tâches concernées**

Avantages en espèces : […]

Avantages en nature : […]

**Article 4 – Renseignements indiquant si le rapatriement est organisé et les conditions de rapatriement du salarié**

Rapatriement prévu : […]

Conditions du rapatriement : […]  
Date de remise du document :